



**AQDR**

Granby

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES



# INFOLETTRE JUIN 2021

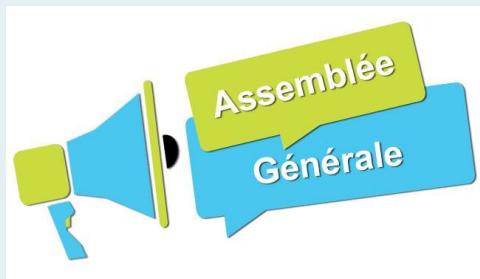
## Assemblée générale annuelle

Eh bien, la décision est prise. L'assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra le lundi 20 septembre à 13 h 30, au Carrefour Bingo. Si la tendance se maintient, comme nous aurons reçu notre deuxième vaccin, nous devrions pouvoir accueillir tous les membres sans avoir à compter.

L'avis de convocation paraîtra de nouveau dans le journal de septembre avec la feuille de mise en nomination. Nous espérons que des membres voudront donner un peu de leur temps pour leur association.

Sur ce, bon été, dans un déconfinement étagé dans le temps.

Pauline Robert, présidente



## Pétition à signer concernant la pension de la Sécurité de la vieillesse

**Attendu que :**

- La Sécurité de la vieillesse est une prestation universelle pour les 65 ans et plus admissibles;
- La Chambre des communes a adopté, le 8 mars 2021, une motion en faveur d'une augmentation de 110 \$ par mois de la Sécurité de la vieillesse dès 65 ans;
- Dans le contexte du dernier budget 2021-2022, le gouvernement fédéral s'entête à créer deux classes d'aînés, et de ce fait, il laisse tomber plus de 3 millions de personnes de 65 à 74 ans;
- La pandémie a entraîné une augmentation des coûts de toutes sortes pour tous les aînés;  
Un rattrapage était déjà nécessaire bien avant la pandémie.

Nous, soussignés, **citoyennes et citoyens de la circonscription de Shefford et des autres circonscriptions canadiennes**, prions le **gouvernement du Canada** :

- 1- D'augmenter de manière substantielle, dès maintenant, la pension de la Sécurité de la vieillesse dans l'objectif qu'au bout de trois ans, tous les aînés admissibles de 65 ans et plus aient 110 dollars de plus par mois;
- 2- D'augmenter le niveau des prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) de 50 dollars par mois pour les personnes seules et de 70 dollars par mois pour les personnes aînées en couple.

**Pour signer la pétition, cliquez [ici](#)**

Jusqu'au 9 septembre

## **Lettre ouverte au Premier Ministre Justin Trudeau, de la présidente de l'AQDR**

### **Granby parue le 17 mai dernier dans le Journal La Voix de l'Est**

**LA VOIX DES LECTEURS / Monsieur Justin Trudeau, premier ministre du Canada, l'AQDR Granby, association de défense de droits des personnes retraitées et préretraitées, ne comprend pas pourquoi votre gouvernement a décidé de faire deux classes de retraités : les 65-74 et les 75 ans et plus. Ni la façon de calculer les montants remis aux personnes.**

Si une personne retraitée vivant seule reçoit 18 000 \$, ce qui est beaucoup en dessous du seuil de la pauvreté calculé à 27 000 \$, un couple ne reçoit que 26 000 \$. Si on compare avec la CPU qui donnait 2000 \$ par mois, la marge est grande.

Le coût de la vie augmente pour tous. Chaque personne doit être capable de payer son loyer, sa nourriture, ses médicaments, ses soins dentaires, ses lunettes, ses appareils auditifs et même ses loisirs pour une meilleure santé mentale et physique. Ce qui ne sera pas possible pour les personnes retraitées les plus pauvres. Il y a de fortes chances qu'elles s'isolent et vivent des problèmes de santé mentale.

Est-ce une façon de retarder l'âge de la retraite ? Les personnes retraitées les plus pauvres ont souvent travaillé au salaire minimum, d'où l'impossibilité de se payer des REER et n'ont pas de régime de retraite de leur employeur.

### **Reconnaitre l'apport des personnes âgées**

Peuvent-elles revenir sur le marché du travail ? Pour la grande majorité, c'est impensable, leur corps est usé à répéter les mêmes gestes durant 40-45 ans. Pourrait-on reconnaître leur apport à la société et leur donner une retraite à l'abri des soucis financiers ?

Merci de porter attention à cette missive. Recevez, Monsieur le premier ministre, nos salutations les plus distinguées.

***Pauline Robert, présidente de l'AQDR Granby***  
Granby

### **Voici la réponse, suite à cette lettre, de Deb Schulte, Ministre des Aînés**

Au nom de l'honorable Deb Schulte, ministre des Aînés, je réponds à votre courriel, que le cabinet du premier ministre, le très honorable Justin Trudeau, lui a transmis, au sujet du soutien du Gouvernement du Canada envers les aînés.

Les régimes de pensions publiques du Canada, soit le programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Régime de pensions du Canada (RPC), contribuent à fournir une sécurité du revenu aux aînés. Les prestations du programme de la SV comprennent la pension de la SV, versée à toute personne de 65 ans ou plus qui répond aux critères de résidence, le Supplément de revenu garanti (SRG), destiné aux aînés à faible revenu, ainsi que les Allocations pour les Canadiens à faible revenu âgés de 60 à 64 ans dont l'époux ou le conjoint de fait touche le SRG ou est décédé. Le RPC est financé par les cotisations versées par les employés, les employeurs et les travailleurs indépendants. Il a pour objectif de contribuer au remplacement du revenu des particuliers en cas d'un départ à la retraite, d'une invalidité ou du décès d'un cotisant.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à aller de l'avant avec des investissements qui offrent aux aînés canadiens une meilleure qualité de vie, y compris une plus grande sécurité financière.

Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement propose d'augmenter la pension de la SV de 10 % pour les aînés de 75 ans et plus, à compter de juillet 2022. L'augmentation fournira jusqu'à 766 \$ de plus aux aînés admissibles au cours de la première année et améliorera la sécurité financière des aînés plus tard dans leur vie. Afin de répondre aux besoins immédiats de ce groupe, le gouvernement a aussi proposé de verser un paiement unique de 500 \$ en août 2021 aux prestataires de la SV qui auront 75 ans et plus le 30 juin 2022.

Dans votre correspondance, vous demandiez pourquoi cette augmentation est offerte qu'aux personnes âgées de 75 ans et plus. Les aînés vivent plus longtemps que jamais. En vieillissant, les aînés ont tendance à avoir de plus faibles revenus et doivent souvent composer avec des dépenses accrues liées à la santé, en raison de l'apparition d'une maladie ou d'une invalidité. Cette vulnérabilité financière est exacerbée par de moins nombreuses possibilités d'augmenter leurs revenus grâce à un emploi rémunéré et le risque d'épuiser les économies personnelles. Par conséquent, le gouvernement prend des mesures pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens à mesure qu'ils vieillissent.

J'espère que ces renseignements sauront répondre à vos préoccupations et je vous remercie d'avoir pris le temps de nous écrire.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale,  
Secrétariat des politiques sur les aînés et les pensions  
Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social  
Emploi et Développement social Canada

Kristen Underwood

**L'âgisme et le bien-être psychologique au travail :**  
**Mieux comprendre la réalité des travailleurs âgés.**

Laboratoire de recherche en psychologie du travail et des organisations à l'Université du Québec vous invite à participer à cette étude qui vise à mieux comprendre l'expérience de discrimination sur la base de l'âge vécue au travail et les facteurs favorisant le bien-être psychologique des travailleurs.

Plus précisément, les chercheurs souhaitent observer l'expérience de discrimination sur la base de l'âge vécu au travail (l'âgisme) et les facteurs favorisant le bien-être psychologique au travail chez les travailleurs âgés.es de plus de 50 ans. C'est pourquoi cette étude recherche des travailleurs de plus de 50 ans afin de répondre à un questionnaire d'environ 20 minutes. Pour accéder au formulaire, cliquez sur le lien suivant : [UQUAM](https://www.uquam.ca/psychologie/etudes-recherches/ageisme-bien-etre-psychologique-travail)

Pour en apprendre davantage, vous pouvez consulter leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/LRSTuqamOHRL>



LES PETITS  
FRÈRES

La grande famille  
des personnes  
âgées seules

LES PETITS FRÈRES DE GRANBY

[granby@petitsfreres.ca](mailto:granby@petitsfreres.ca)

Tél : 450 915-6222

## **RPA : Jugement pour services payés mais non rendus**

Des aînés vivant en RPA ont gagné au Tribunal Administratif de Logement (TAL) un remboursement partiel de services payés mais non rendus. Voir par exemple, [le jugement Martin](#). Ces jugements touchent les aînés qui ont déboursé, pendant la pandémie de la COVID, une pleine facturation malgré que plusieurs services et avantages n'étaient pas donnés. Certains propriétaires insatisfaits des jugements les portent en appel forçant des aînés à payer des avocats pour les défendre, car il est important d'être présent lors de l'appel. Toute décision en appel aura une incidence sur les réclamations de centaines, voir de milliers d'aînés qui ont droit à un remboursement. L'ACROQ, une association exclusive aux aînés vivant en RPA et à leurs proches aidants supporte ces aînés. Par solidarité, une campagne de financement a été créée afin d'assurer la défense de ces aînés en appel et maintenir la décision reçue au TAL. Si vous désirez faire un don à cette campagne de financement, vous pouvez le faire ici : [Gofundme](#)



Si la campagne de financement dépasse leurs besoins juridiques, les fonds reçus en trop seront versés à des causes similaires.

Pour consulter le site web de L'Association des Comités de Résidents Officielle du Québec :  
<https://acroq.ca/>.

## **Mémoire du CAAP**

Dans le cadre de la consultation entourant l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027*, la Fédération des CAAP a déposé un mémoire où elle fait le désolant constat que la **maltraitance organisationnelle** est présente dans de nombreuses installations, tant publiques que privées.



La FCAAP s'explique mal comment il est encore possible, malgré l'existence de nombreux mécanismes de protection, que des situations évidentes de maltraitance, prenant la forme de négligence, d'erreurs de médication ou encore d'intimidation, puissent se produire. La Fédération formule 22 recommandations au gouvernement afin de remédier à la situation. Pour consulter le mémoire choisir la bientraitance, consultez le lien suivant : [FCAAP](#)

## **Le 15 juin : journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées**

La Journée mondiale (le 15 juin) est une journée officielle désignée par les Nations Unies qui reconnaît l'importance de la maltraitance des aînés comme une question de santé publique et de droits de la personne. Depuis 2006, de nombreuses communautés à travers le Canada et dans le monde, marquent ce jour afin d'accroître la visibilité de ce problème, de partager des informations sur la maltraitance et la négligence, et de promouvoir les ressources et services qui peuvent améliorer la sécurité et le bien être des personnes aînées.



## Webinaire

Le Curateur public a lancé, en mars dernier, une série de webinaires thématiques intitulée *Mieux Protéger* qui permet de faire découvrir différents aspects de la loi visant à mieux protéger les personnes en situation de vulnérabilité.

Le prochain webinaire, intitulé « Tout savoir sur la mesure d'assistance », portera sur l'introduction d'une nouvelle mesure non judiciarisée, qui sera disponible en juin 2022, lors de l'entrée en vigueur de la loi. Ce sera l'occasion de découvrir la nouvelle mesure, qui permettra de conseiller et de soutenir une personne vivant une difficulté pour prendre des décisions et gérer ses biens.



À qui s'adresse la mesure d'assistance? Par exemple :

- à une personne vieillissante souhaitant être accompagnée dans ses démarches;
- à une personne présentant une déficience intellectuelle légère, qui comprend la portée de la mesure et qui est capable d'exprimer ses souhaits;
- à une personne ayant une limitation fonctionnelle (visuelle, auditive, motrice, etc.);
- à une personne vivant une difficulté qui n'affecte pas sa capacité à comprendre la portée de la mesure ni à exprimer ses volontés et préférences.

L'inscription est gratuite et doit se faire sur le site [Lepointdevente.com](https://lepointdevente.com)

### Consultation citoyenne sur l'accessibilité aux services de la RAMQ pour les personnes handicapées

Comme vous le savez sans doute, la RAMQ a certaines limites de couverture notamment pour les personnes ayant un **trouble de l'appareil auditif** (cela inclus la perte d'audition, l'hyperacusie, les acouphènes, les troubles vestibulaires.) Présentement, la RAMQ souhaite réviser la couverture de services, c'est le temps de se faire entendre! Il y aura des consultations citoyennes entre le 11 mai et le 17 juin. Nous invitons un maximum de personnes vivant avec un trouble de l'audition et leurs accompagnants à donner leur avis pour améliorer la couverture de la RAMQ, vous êtes donc les bienvenus à partager votre expérience auprès de cette institution. Voici le formulaire d'inscription:

Voici le lien du formulaire de participation : [https://fr.surveymonkey.com/r/BKH2VV6?fbclid=IwAR1pD8aQSvSoT\\_z4hGipej39QXuFtDstMBQFd\\_tfgKqihhlobILv3UGgIA](https://fr.surveymonkey.com/r/BKH2VV6?fbclid=IwAR1pD8aQSvSoT_z4hGipej39QXuFtDstMBQFd_tfgKqihhlobILv3UGgIA)

Aussi, les coordonnées pour communiquer avec les responsables de la consultation citoyenne: 1 833 755-1804.

La chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées (centre de recherche sur le vieillissement – CIUSSS de l'Estrie – Québec) organise un webinaire le 14 juin 2021 dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes aînées.

Ce webinaire est ouvert à tous et se tiendra le 14 juin 2021, de 11 h 45 à 13 h. Celui-ci aura pour thème principal la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées en contexte de pandémie. Une attention particulière sera portée à l'âgisme et l'isolement social comme terreau fertile à la maltraitance, en plus de s'attarder sur les actions pouvant être déployées pour la prévenir ». La conférencière sera Marie Beaulieu, membre de la société royale du Canada. Marie Beaulieu est professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke et chercheure au Centre de recherche sur le vieillissement. Pour vous inscrire, c'est ici :

[Conférence du 14 juin](#)



## **«La dernière maison»: le combat d'Annie-Soleil Proteau**

Pourquoi les personnes âgées ne peuvent-elles pas choisir leurs dernières conditions de vie? Pourquoi autant s'éteignent-elles négligées, abandonnées? Hantée par ces questions, Annie-Soleil Proteau en fait un combat personnel depuis quatre ans, et transpose ses inquiétudes dans le documentaire *La dernière maison*, qui sera diffusé le dimanche 6 juin, 21 h 30 sur les ondes de TVA. Pour avoir un avant goût du documentaire et consulter la bande annonce : <https://www.facebook.com/watch/?v=466645257929609>



**Micheline Lacoste**, bénévole et téléphoniste pendant plusieurs années, est décédée le 1<sup>er</sup> avril, à l'âge de 87 ans. Elle était l'une des signataires de la Charte en 1993. Elle a fait partie du conseil d'administration durant 9 ans dont 5 à titre de trésorière.

Bonjour !

En espérant que la nouvelle du début du déconfinement a mis un baume sur tout ce que nous vivons ! De mon côté, à mon grand bonheur, LES ESCAPADES DE LYNE estivales 2021 nommées LE VACCIN DU BONHEUR reprendront services dans les prochaines semaines.

Pour les mois de juin et juillet, elles seront plus simples et locales. Je veux simplement faire attention à nous tous et, comme notre PM, je préfère être sage et déconfiner au rythme de la 2<sup>e</sup> vaccination. Ce seront tout de même de belles soirées qui vous attendent.

Concernant les concerts de l'OSM sur grand écran au Palace, j'ai travaillé fort mais j'ai réussi à convaincre les dirigeants des 2 endroits et j'en suis bien fière. Nous avons fait un test et je vous assure que c'est magique. Le son et les images sont tout simplement extraordinaires ! PARTAGEZ EN GRAND ces belles soirées !

J'ose vous demander votre plus grande collaboration. Comme il m'est difficile de rejoindre bien des gens, dites la bonne nouvelle à vos amis et aux gens qui vous entourent? On m'a toujours dit que le bouche à oreilles est le meilleur moyen de propagation. J'ai toujours dit haut et fort que c'est grâce aux gens qui embarquent dans mes escapades que Les escapades de Lyne existent. Je vous saurai gré et vous ne le regretterez pas, je vous en assure !



Mercredi, 2 juin, de 13 h à 14 h 30 , je serai au Lac Boivin près d'une table de pique-nique afin de remettre des documents imprimés aux gens qui le désirent. Ils seront par contre en quantité limitée.

POUR LES RÉSERVATIONS, PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI ! Vous comprendrez que j'ai une limite dû aux règles qu'il faut respecter.

Pour consulter la brochure et les offres d'escapades : [Escapades estivales](#) et voici l'adresse de la page Facebook : <https://www.facebook.com/lesescapadesdelyne>

Hâte de vous revoir !

Lyne



*Joyeuse St-Jean-Baptiste  
24 juin 2021*



### **L'AQDR Granby en mode télétravail**

Malgré les mesures sanitaires, L'AQDR Granby demeure disponible par courriel ou par téléphone. Vous pouvez nous contacter par courriel : [aqdrgranby@outlook.com](mailto:aqdrgranby@outlook.com) ainsi que par téléphone au 450-372-3038. Nous retournerons vos appels dans les meilleurs délais possibles.

***Nous vous tiendrons informés des directives éventuelles en fonction de l'évolution de la situation.***

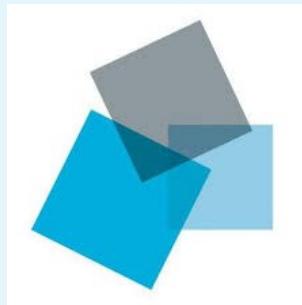
N'oubliez pas qu'il est toujours possible de procéder à votre renouvellement en ligne ou à votre adhésion en vous rendant sur le site de l'AQDR national : <https://membership.aqdr.org/renouvellement/> Ou vous pouvez aussi faire parvenir votre demande par la poste (en incluant votre chèque de 20.00\$ à l'ordre de l'AQDR) à l'adresse suivante :

**AQDR nationale**

1090, rue de l'Église, bureau 204  
Verdun (Québec) H4G 2N5  
ou encore

**AQDR Granby**

170 rue Saint-Antoine Nord, bureau 306  
Granby (Québec) J2G 5G8



<https://www.facebook.com/AQDRGranby>



<https://www.youtube.com/channel/UCE3j6rBca9-W9GfQmRpb2g>



Lien pour le site web de l'AQDR Granby  
<http://aqdrgranby.org/>



<https://www.aqdr.org/>